

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

PERSONNEL MUNICIPAL :
participation de la
ville aux frais de séjour
des enfants en colonies
de vacances

DATE DE CONVOCATION

21 juin

DATE D'AFFICHAGE

21 juin

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt quatre juin à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M e DUFOUR

Etaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, BUJARD, STIPAL, BUCHET,
COLLE, BARDE, MONTRON, NAULIN, DOIREAU, RIVIERE, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, DELAIR, BOUTET, PAPEAU,
TAP, BARRIERE, Mmes FAVIERS, BIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DOMECC par M. BUJARD
Melle FOUCHE par M. DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI , LARGETEAU

M on sieur LANDRY a été élu Secrétaire,

La participation financière de l'Etat aux frais de séjour
en colonies de vacances des enfants des agents des services
publics vient d'être récemment relevée .

Il est proposé au Conseil Municipal de faire bénéficier le
personnel municipal des mêmes avantages .

LE CONSEIL MUNICIPAL

vU l'avis favorable de la Commission des Finances du
17 juin 1971

DECIDE :

- de relever de l'indice net 315 à l'indice net 390 le niveau
hierarchique au-delà duquel les agents de la commune ne peuvent
bénéficier d'une aide .

- de porter à 7 FR par jour pour les enfants de moins de 13 ans
et 10 fr par jour pour les enfants de 13 à 16 ans, le montant
de la participation communale pour les enfants d'âge scolaire
placés dans des colonies de vacances organisées par des

./.

RÉCÉPISSÉ EXPÉDITÉ le

28 Juin 1971

Sous-Préfecture
de ROCHEFORT

des collectivités publiques ou privées .

Il est précisé que cette participation sera accordée pour un séjour de 45 jours au plus et versée directement à l'organisme qui gère la colonie de vacances.

Approuvé par 25 voix

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,



Abel Dufour

Abel DUFOUR